

VILLE DE ROANNE
DECISION DU MAIRE
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Délibérations des 23 mai 2020 et 24 mars 2022

N° 2023-135

CULTURE

- Dons effectués au bénéfice du Musée de Beaux-arts et d'Archéologie Joseph Déchelette

Afin d'enrichir et compléter les collections du Musée Joseph Déchelette, musée de Beaux-arts, d'Archéologie et d'Arts décoratifs, quatre dossiers ont été présentés à la Commission Scientifique Régionale d'Acquisitions de la Direction Régionale (C.S.R.A.) des Affaires Culturelles Auvergne – Rhône-Alpes (DRAC Auvergne – Rhône-Alpes). Il s'agit exclusivement de propositions de dons.

I. Le musée avait organisé en 2021 une exposition autour de l'œuvre de Régis Perray et Marielle Paul. Celle-ci, pour donner suite à l'acquisition par le musée de deux de ses toiles, a souhaité offrir en retour la série complète de six lithographies intitulées « Herbière ». La valeur de l'ensemble s'élève à 2 000 €.

- Marielle Paul, *suite de 6 lithographies « herbière », encre sur papier, 2020*

II. Madame [REDACTED] habitante de Roanne, a proposé, en accord avec l'Amicale des Anciens Marins de Roanne, le don d'une bannière de marine commémorant l'ouverture du canal latéral de Roanne à Digoin en 1837-38.

- Anonyme, *bannière de la marine de la Loire de Roanne*, tissu et éléments en bois et en métal, 1837

III. La famille [REDACTED] et ses descendants ont souhaité rendre hommage à la volonté de leurs parents de donner au musée Déchelette un tableau d'Emile Noirot représentant le concours musical de 1898 à Roanne. L'événement, représenté sur cette huile sur toile, dont le motif est rare dans l'œuvre d'Emile Noirot, est bien documenté.

- Emile Noirot, *Concours musical de 1898*, huile sur toile, 1898.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20231201-DEC2023135-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 01/12/2023

Affichage 01/12/2023

IV. Enfin Mme [REDACTED] a proposé en don au musée un ensemble de 8 céramiques et un tableau :

- Pierre Bayle, *Boîte hippopotame*, terre sigillée, 1996,
- Pierre Bayle, *Carapace de scarabée*, terre sigillée, 1993,
- Pierre Bayle, *Graine avec coléoptères*, terre sigillée, 1991,
- Michèle Fischer, *Vase*, grès émaillé, milieu des années 1990,
- Barbara Hunziker, *Plat*, terre cuite engobée et émaillée, années 1990-2000,
- Barbara Hunziker, *Vase*, terre cuite engobée et émaillée, années 1990-2000,
- Alain Girel, *Plaque à figuration humaine*, plaque en terre cuite dorée, peu avant 2001,
- Jean-Claude de Creusaz, *Plat*, grès émaillé, vers 1950-1960,
- Nathalie Prokhoroff, *peinture vue du port*, huile sur toile, années 1980.

L'ensemble de ces propositions a reçu un avis favorable à l'unanimité lors de la C.S.R.A. de la DRAC Auvergne – Rhône-Alpes en date du 13 novembre 2023.

Monsieur le Maire de la Ville de ROANNE,

Vu le rapport ci-dessus,

Conformément à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal,

DECIDE

- d'accepter l'ensemble des dons cités ci-dessus effectués au bénéfice du Musée Joseph Déchelette et de les affecter aux collections du musée.

ROANNE, le **-1 DEC, 2023**

Le Maire,



Yves NICOLIN

Président de Roannais Agglomération

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20231201-DEC2023135-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2023

Affichage : 01/12/2023